

Fiche programme

EuroNanoMed III
Nanomédecine**Infos clés (appel 2019) :****BUDGET** : 1,5M€

Financier : ANR

Financement : **200 K€ maximum par équipe de recherche****DUREE** : 3 ans maximum**DEPOT RÉCURRENT** (1 fois par an) : en 2 étapes (janvier : pré-proposition / juillet : proposition complète)**SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE** : en discussion**Description générale :****EuroNanoMed** est un réseau européen de recherche (ERA-NET) associant des organismes de financement de la recherche de 19 pays ou régions.L'objectif de cet appel à projets est double : soutenir des projets de recherche transnationaux combinant des approchantes innovantes dans le **domaine de la nanomédecine; encourager et favoriser les collaborations transnationales** entre des groupes de recherche publics et privés (académique, public/clinique, entreprises de toutes tailles).

Pour l'édition 2019, les projets pourront porter sur un des trois axes thématiques suivants :

- **La médecine régénérative**
- **Le diagnostic**
- **Les systèmes de délivrance ciblée**

Conditions d'éligibilité (appel 2019) :**Entités éligibles :**Secteur académique (Université, établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche public...), Secteur clinique (**hôpitaux et autres établissements de santé**), secteur privé (entreprises de toute taille). **Au moins deux de ces secteurs doivent être représentés dans le consortium.****Consortium** : entre **3 et 5 partenaires** en provenance d'au minimum 3 pays différents participant à l'AAP (*Bulgarie, Canada, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Taiwan et la Turquie*)

- **Deux partenaires d'un même pays maximum dans un même projet.** Les partenaires non éligibles à un financement pourront participer s'ils sont capables de sécuriser leur propre financement
- **Le nombre maximal de partenaires pourra être augmenté de 5 à 7** si le consortium contient des partenaires en provenance de pays sous-représentés (*Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Taiwan, Turquie*).

Critères et étapes d'évaluation :

- Trois critères principaux :
 - Excellence, Impact, Implémentation.
- Pré-proposition évaluée par 3 évaluateurs
- Propositions complètes évaluée par 3 évaluateurs
- **Rebuttal phase** : les coordinateurs sont invités à répondre aux commentaires des évaluateurs
- Classement final établis, recommandation du CSC aux agences de financement. Décision finale transmise aux coordinateurs.

Conditions de financement pour la France (appel 2019) :*Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre***Coûts directs éligibles** : personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)**Coûts indirects éligibles** (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)**Taux de financement** : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME**Conditions de soumission :**Soumission sur un portail en ligne
Dossier en anglais
Dépôt en 2 étapes**Spécificités pour la France :**

Le coordinateur français doit obligatoirement appartenir à un organisme de recherche public

Informations complémentaires :

Contact ANR :

Dr. Virginie Mouchel

Phone: 33 (0) 1 78 09 80 44

Email: ENMCalls@agencerecherche.fr